

Service municipal enfance animation

Service municipal enfance-animation de Bierne, 2 rue de l'Ecole 59380 Bierne, 07 67 66 58 30

NOUVELLE ADRESSE MAIL : enfance.animation@bierne.fr

Attention pas de restaurant le jour de sortie à l'école :
 -> le 17 juin pour les élèves de M.Gac et Mme Hossaert
 -> le 20 juin pour les élèves de Mme Flandrin et Mme Destuynder (Maternelle)

Inscription au restaurant scolaire

JUIN JUILLET 2022

Inscription au mois de préférence mais possibilité d'ajuster sa demande à la quinzaine

Inscription le lundi 23 et le mardi 24 mai 2022

pour la période du 1 juin au 5 juillet

Inscription le mardi 14 juin

pour la période du 20 juin au 5 juillet

Bulletin à envoyer par mail ou à déposer dans la boîte aux lettres du service



Marquer d'une croix les jours d'inscription

Nom et Prénom des enfants	Jeu	Ven	Lun	Mar	Jeu	Ven	Lun	Mar	Jeu	Ven	Lun	Mar	Jeu	Ven	Lun	Mar	Jeu	Ven	Lun	Mar	Jeu	Nombre de repas	
	2	3	6	7	9	10	13	14	16	17	20	21	23	24	27	28	30	1	4	5	7		
			Féjé														Pique-nique école						

Tarif fixé en fonction du quotient familial

TOTAL

MODE DE PAIEMENT: espèces, chèque à l'ordre régie mixte enfance animation ou par prélèvement automatique

TARIFS : QF de 0 à 599 = 0,98 euros QF de 600 à 1199 = 2 euros QF de 1200 et + = 2,35 euros

Les ajouts et annulations de repas au cours du mois ne sont pas acceptés sauf à titre exceptionnel.

Seules les absences justifiées par un certificat médical et signalées avant **9h** peuvent faire l'objet d'un remboursement.

Les modifications sont à signaler auprès de la **direction** du service enfance-animation par écrit ou par mail : enfance.animation@bierne.fr

IMPORTANT :

Mère Père Représentant légal

Date et signature :

Inscription aux accueils périscolaires

Les inscriptions se font pour le mois. Le bulletin doit être obligatoirement déposé avant la date butoir.

Les places étant limitées, les demandes de rajout seront accordées en fonction du nombre d'animateurs.

Seules les absences justifiées par un certificat médical ou signalées au moins **24 heures** à l'avance ne sont pas facturées.

Les modifications sont à signaler auprès de la **direction** du service enfance-animation par écrit ou par mail : enfance.animation@bierne.fr

Nom et Prénom des enfants	Mercredi			Jeudi		Vendredi		Lundi		Mardi		Mercredi			Jeudi		Vendredi		Nombre de séances (ne pas compter le mercredi midi)
	01-juin			02-juin		03-juin		06-juin		07-juin		08-juin			09-juin		10-juin		
	matin	midi	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	midi	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	
									Féjé										

Nom et Prénom des enfants	Lundi		Mardi		Mercredi			Jeudi		Vendredi		Lundi		Mardi		Mercredi			Jeudi		Vendredi		Nombre de séances (ne pas compter le mercredi midi)
	13-juin		14-juin		15-juin			16-juin		17-juin		20-juin		21-juin		22-juin			23-juin		24-juin		
	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	midi	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	midi	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	

Nom et Prénom des enfants	Lundi		Mardi		Mercredi			Jeudi		Vendredi		Lundi		Mardi		Mercredi			Jeudi		Vacances d'été	Nombre de séances (ne pas compter le mercredi midi)
	27-juin		28-juin		29-juin			30-juin		01-juil		04-juil		06-juil			07-juil					
	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	midi	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	midi	après-midi	matin	après-midi		

Tarif fixé en fonction du quotient familial

TOTAL

Mère Père Représentant légal

Date et signature :

Bulletin à envoyer par mail ou à déposer dans la boîte aux lettres du service